

Cette compétition est ouverte aux licencié(e)s, (à partir de 16 ans) FFA-FFC-FFTRI-UFOLEP-FSGT et aux non licencié(e)s muni(e)s d'un certificat médical de moins de 1 an précisant la mention de « non contre-indication de la pratique de la course à pied et du VTT en compétition » (art. 1.231-3 du code du sport).

REGLEMENT A SUIVRE PAR LES PARTICIPANTS

Le port du casque est obligatoire pour la compétition de VTT.

ENGAGEMENT

Les bulletins d'engagement devront parvenir à M. Roland MARIDET, 33 rue des Brages 03200 ABREST, avant le jeudi 03 Mars 2022 accompagnés d'un chèque libellé à l'ordre de : Bellerive Sports Cyclistes.

Tél : 06.38.42.65.48 – mail : rcmaridet@yahoo.fr

Engagement de dernière minute possible sur place : supplément de 3 euros par personne.

REMISE DES DOSSARDS

Accueil et remise des dossards le jour de la course le samedi 05 Mars à partir de 12h30 salle Monzière, route de Serbannes 03700 Bellerive.

Merci de se munir d'épingles pour accrocher les dossards.

RECOMPENSES

Nombreux lots, récompenses aux premiers de chaque catégorie

INFORMATIONS

Laissez la nature propre : aucun papier, aucun plastique ne doit être jeté sur le parcours Merci.

Suite aux mesures sanitaires, liées à la COVID 19, il n'y aura pas de ravitaillement et de vin d'honneur. Pour faciliter le protocole sanitaire et le flux de personnes le jour de l'épreuve nous vous conseillons de vous inscrire à l'avance.



BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avant le jeudi 03 Mars 2022 avec photocopie de licence ou certificat médical.

VETATHLON par EQUIPE

18 euros

Equipier n°1

(Individuel ou coureur à pied)

VETATHLON INDIVIDUEL

10euros

Equipier n°2

(Vététiste)

..... Nom

..... Prénom

..... Date de Naissance

..... Adresse

.....

..... Ville

..... Club

..... N° Licence

..... Mail

Masculin Féminin

Sexe

Masculin

Féminin

Signature :

Signature :

Non licencié : présentation obligatoire d'un certificat médical de moins de 1 an précisant la mention de « non contre-indication de la pratique de la course à pied et du VTT en compétition »
Pour les concurrents de moins de 18 ans, une autorisation parentale est obligatoire.

Je soussigné.....

.....autorise mon fils / ma fille à participer au vétathlon organisé à Bellerive le 05 Mars 2022 et dégage de la responsabilité des organisateurs en cas de défaillance physique de sa part.

Signature :

Je soussigné.....

.....autorise mon fils / ma fille à participer au vétathlon organisé à Bellerive le 05 Mars 2022 et dégage de la responsabilité des organisateurs en cas de défaillance physique de sa part.

Signature :

Bulletin d'inscription téléchargeable sur :

www.bellerivecyclisme.com



